



contact@capen71.fr

27 OCTOBRE CHALON

QUEL TOURISME POUR DEMAIN ?

Demain, c'est aujourd'hui que ça se décide... Selon quels critères développer un tourisme écologiquement responsable c'est-à-dire qui prenne réellement en considération les urgences liées au dérèglement climatique et à l'érosion de la biodiversité. La question devenant : quelle transition rapide pour ce tourisme ?

Nous n'avons plus qu'une décennie pour changer la donne. La France est restée une destination touristique mondiale importante où chaque région a voulu faire du tourisme un facteur de croissance économique locale pour boucher les trous. Il fallait être attractif pour sauver l'emploi, le commerce, le rural etc... Le COVID vient de doucher cette illusion dangereuse, en démontrant, grandeur nature, les limites, la fragilité. Il sonne le glas du tourisme de masse, par exemple, dont les modes de transport sont des vecteurs prépondérants de pandémies. Les usines à tourisme ont vécu.

Une réflexion prospective à l'aune des enjeux actuels s'impose....

Les aménagements induits par le tourisme industriel – infrastructures d'accueil, de transport, stations d'épuration, parkings, traitement des déchets, équipements hôteliers, .- impacteront fortement l'environnement. La saisonnalité, la répartition géographique inégale des séjours et des activités, la concentration des déplacements, de la fréquentation des espaces naturels aggraveront les pressions sur les écosystèmes et la biodiversité. Le surdimensionnement des équipements constitue également une menace d'artificialisation des terres agricoles et forestières aux conséquences catastrophiques (inondations).

Tous ces facteurs sont en cours, encouragés par une érosion du droit de l'environnement, à coup de dérogations préfectorales donnant systématiquement la priorité à l'économie. Les compensations étant, à l'expérience, des leurres.

Or la préservation des espaces naturels, de la biodiversité, des ressources (air, eau...) sont des vecteurs de base pour un tourisme durable parce qu'attractif. La qualité écologique globale du territoire d'accueil a autant d'importance que ses équipements, son patrimoine culturel et naturel (paysages) C'est aux aménagements de s'adapter. D'avoir une empreinte carbone la plus faible possible. Remplacer la compétition par la coopération. L'expression démocratique des citoyens doit pouvoir intervenir aussi sur les choix d'avenir pour le tourisme ou le concernant. Pour le moment trop de projets d'aménagements ne sont pas climato-compatibles, causant encore des dégâts irréversibles à la richesse écologique des territoires, socle d'un tourisme durable et attractif.

Comment concilier oenotourisme, climat et épandage de pesticides, rallyes automobiles ? Comment concilier avec un projet climaticide tel que Center Parcs ? Avec des territoires ruraux sans paysans ni services publics (réseau de transports), dans un air pollué ou un paysage saccagé ?

Le tourisme n'est pas une industrie mais peut devenir rapidement, à moindre frais, une activité économique socialement et économiquement dynamique. Mais décarbonée. Résiliente. Respectant l'environnement, la nature, un processus de décision démocratique.

L'URGENCE CLIMATIQUE doit donc s'appliquer dès maintenant au tourisme.

CAPEN 71, membre de FNE BFC